



1

Jours

La gestion des déchets de chantiers

dans ENVIRONNEMENT - REGLEMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT / Réf : JCF-DENV-68

Objectifs de la formation

- Décrire la réglementation applicable à la gestion des déchets dangereux de chantier du BTP
- Identifier les impératifs liés à la sécurité des personnes et au respect de l'environnement
- Distinguer les différentes catégories de déchets de chantier, leurs risques et les méthodes de recyclages
- Examiner le schéma de prise en charge et de traitement des déchets de chantier
- Développer une méthode d'optimisation de la gestion des déchets de chantier

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Décrire la notion de déchet

- Quand est-on en présence d'un déchet de chantier ?
- Normes : dispositifs prévus et obligations imposées
- L'évolution actuelle

2. Distinguer les catégories de déchets et leur traitement

- Les excédents de chantier
- Les déchets non dangereux et non inertes
- Les déchets dangereux
- Les déchets ultimes

Après-midi

3. Identifier les cas particuliers

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIO
FORMATION

DEFI3
TRANSFORME VOS RESSOURCES EN FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIÈRE

- Le plâtre
- L'amiante

4. Examiner le SOGED

- Le tri et la traçabilité des déchets
- Le transport des déchets
- La valorisation et le traitement des déchets

Pré-requis

Avoir une expérience du fonctionnement d'un chantier et de ses différents acteurs

Public cible

Tous

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

